



L'AVENIR DES FERMES BIO en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ en QUESTION



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ

BIO BFC est membre du réseau



Pourquoi cette enquête ?

Le contexte national et régional révèle l'urgence de se saisir de la question de la transmission des fermes sur nos territoires.

Depuis plusieurs décennies, le renouvellement des chefs d'exploitation agricole est de moins en moins assuré par la transmission intrafamiliale (*Purseigle F., Hervieu B., 2022, Une agriculture sans agriculteurs, Paris, Presses de Sciences Po.*) et les installations ne compensent qu'au 2/3 les arrêts d'activité (*OPA 2021, résultats 2020*).

Pour l'agriculture biologique, l'enjeu est important : œuvrer à ce que **les fermes bio restent en bio**, et que les efforts apportés sur la conversion des terres et des cheptels puissent perdurer au-delà d'un changement d'exploitant-e.

C'est pourquoi BIO Bourgogne-Franche-Comté a réitéré en 2024 son enquête auprès des producteurs et productrices bio souhaitant transmettre leur ferme.

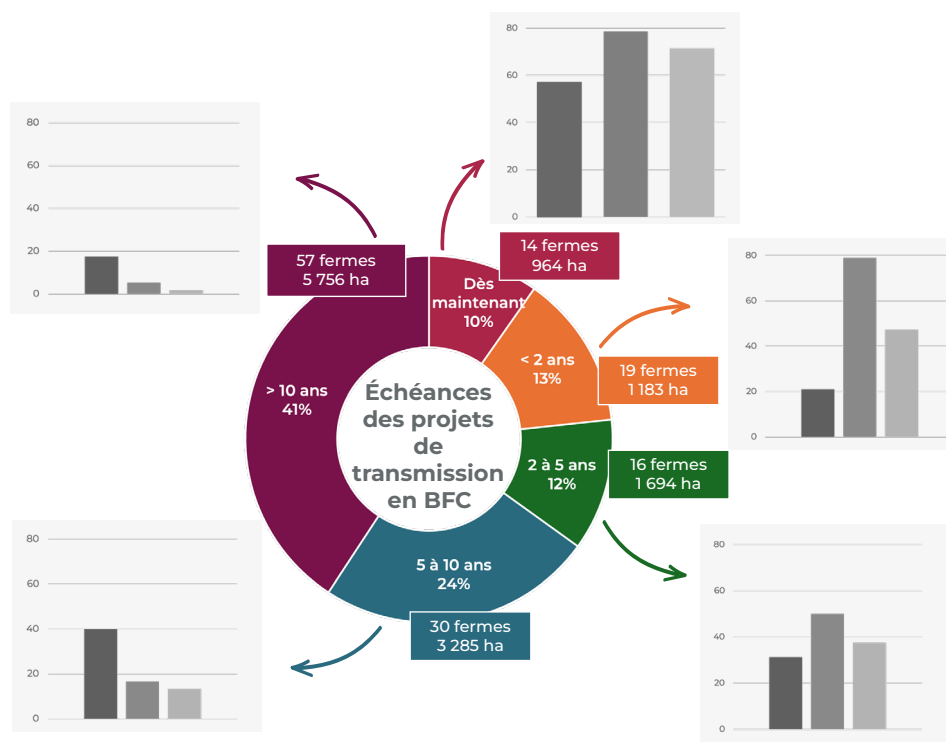
Cette nouvelle étude, non exhaustive, a recueilli 136 réponses qui permettent une vision de la dynamique actuelle, et de comparer avec la dernière enquête de 2022. Étant envoyée à toutes les fermes certifiées bio en BFC, elle se veut aussi un outil de sensibilisation, afin d'inciter les personnes concernées à se pencher sur leurs souhaits et démarches pour une transmission sereine.

À l'échelle nationale, **45%** des agriculteurs-trices sont en âge de partir à la retraite **en 2026** (CESE, 2020)

Près d'un-e exploitant-e sur deux en Bourgogne-Franche-Comté a plus de 50 ans (Agreste, 2020 « Le renouvellement des agriculteurs en BFC »)

En BFC, **24%** des agriculteurs-trices bio enquêté-e-s veulent transmettre d'ici **2 ans**

... dont seulement **36%** ont des pistes de repreneur-ses (notre enquête)



Alors que la période de transmission est encore loin (plus de 10 ans), 57 exploitant-e-s (42% des répondant-es) se sentent concerné-e-s par la question (chiffre en progression puisqu'ils-elles étaient 35% en 2022), sans pour autant être trop inquiet-es puisque seul-e-s 12 % sont préoccupé-e-s par leur transmission.

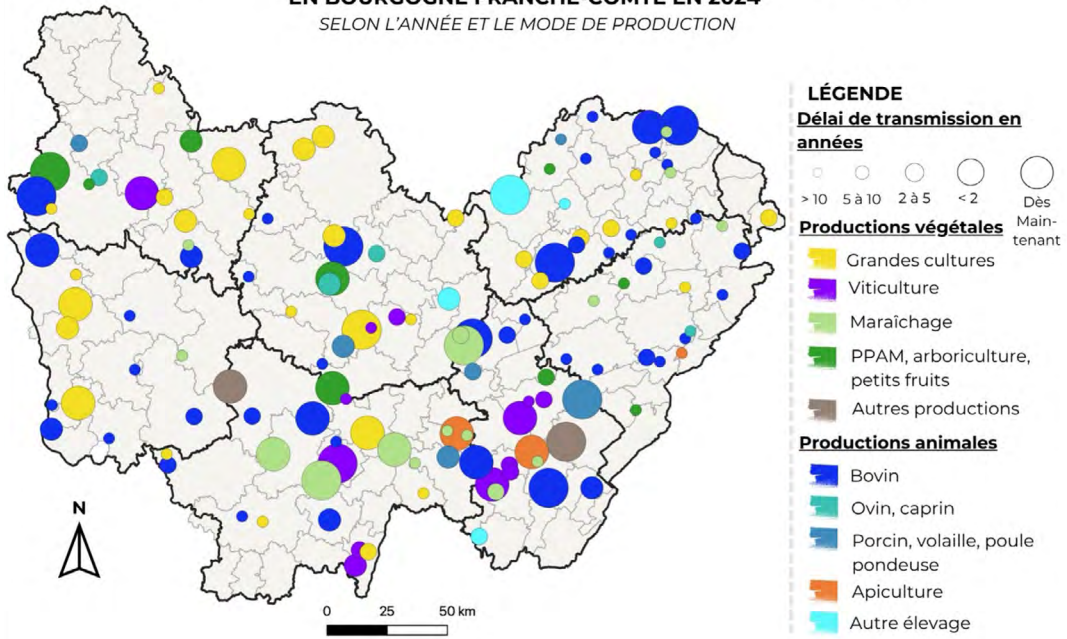
Toutefois, plus l'échéance de transmission est proche, plus les exploitant-e-s ont entrepris des démarches et souhaitent échanger sur le sujet.

Légende (en %) : ■ Piste de repreneurs ■ A entrepris des actions en vue de sa transmission* ■ Souhait d'être contacté-e

*estimation de ses droits à la retraite, recherche d'informations, publication d'une annonce, échange avec d'autres agriculteur-ices ou conseiller-es...

Différents projets de transmission sur le territoire

CARTOGRAPHIE DES EXPLOITATIONS BIO AYANT RÉPONDU A L'ENQUÊTE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ EN 2024 SELON L'ANNÉE ET LE MODE DE PRODUCTION



Les départements de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Haute-Saône se sont le plus mobilisés pour cette enquête, représentant 53% des réponses.

Hormis le Doubs et le Territoire de Belfort pour lesquels aucun-e répondant-e ne souhaite transmettre immédiatement ou dans moins de deux ans, les 6 autres départements sont concernés par des transmissions à très courte échéance, avec une prédominance de la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or et le Jura.

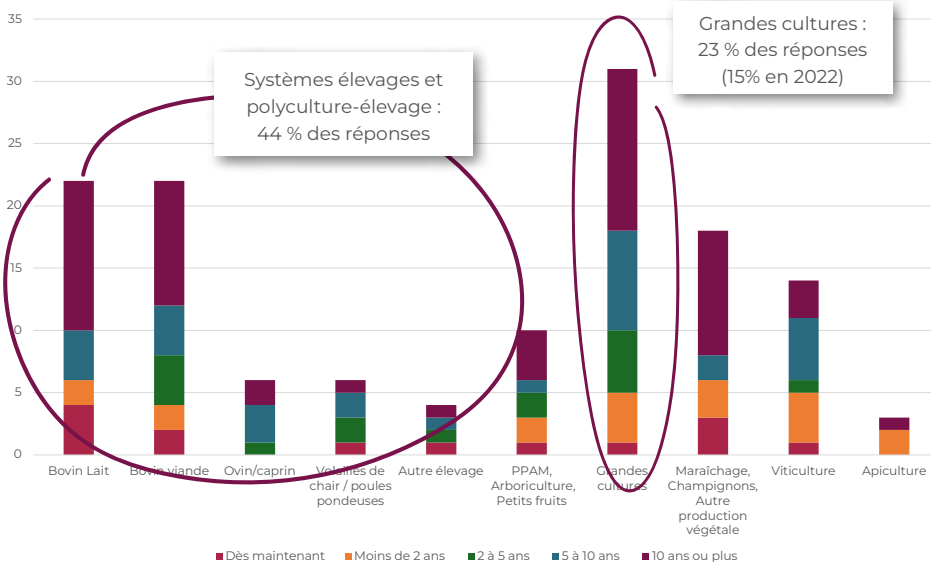
30 % des répondant-es transforment leurs produits

30 % ont une autre activité que la production*

* comme l'accueil pédagogique, accueil touristique et événementiel, accueil social et thérapeutique, prestation de service, activités artisanales, salariat en-dehors de l'exploitation, ou une combinaison de ces différentes activités.

Certaines productions plus concernées par les enjeux liés à la transmission

Echéance de transmission par production (en nombre de réponses)

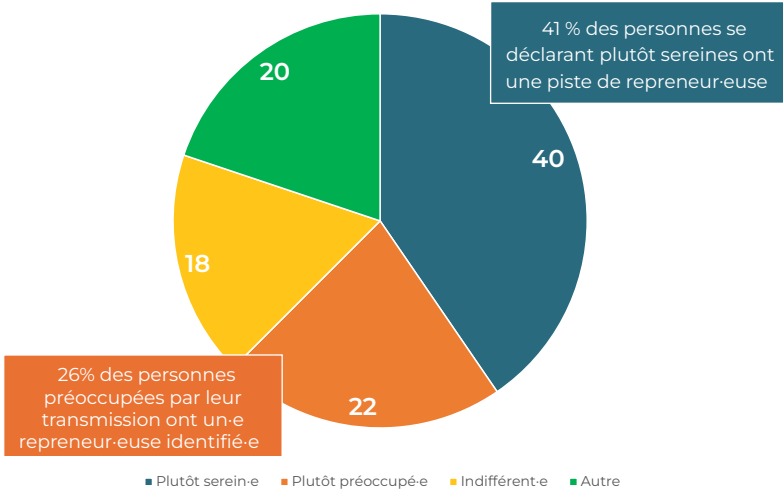


Une prédominance des systèmes élevages et polyculture-élevage (comme en 2022), modèles agricoles dominants en Bourgogne-Franche-Comté. En 2024, les fermes ayant comme production principale les grandes cultures ont davantage répondu qu'en 2022, avec des transmissions majoritairement prévues à plus de 5 ans.



La transmission, envisagée avec plus ou moins de sérénité

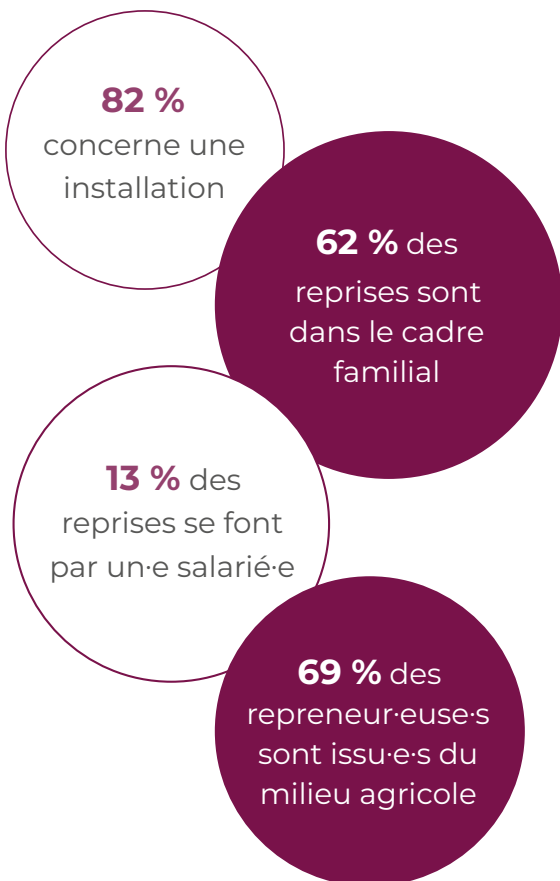
Comment est envisagée la transmission ?
(% des réponses)



- Seulement 29 % des répondant-e-s ont une piste de repreneur-euse, quelle que soit l'échéance de transmission
- 60% des personnes souhaitant transmettre dans 5 à 10 ans n'ont pas de piste de repreneur-euse
- 22% des répondant-e-s sont préoccupé-es par leur transmission.
- Avoir ou non un-e repreneur-euse n'est pas forcément facteur à rassurer les cédant-e-s.
- Sur les 14 fermes voulant transmettre immédiatement, 6 n'ont pas encore trouvé de repreneur-euse.

Une majorité d'installations dans le cadre familial

Parmi les répondant-e-s ayant un-e repreneur-euse identifié-e :



Transmettre en bio, une priorité pour les cédants

81% des répondant-e-s souhaitent une transmission en agriculture biologique.

Parmi les personnes ayant une piste de repreneur-se, 59% des reprises envisagées se feront en AB, 33% ne savent pas encore, et 8% repartiraient en conventionnel.

Les cédant-e-s souhaitent avant tout « transmettre des valeurs et des savoir-faire » et « installer un ou une jeune ».

« Il faut que la ferme continue de produire du lait, et du lait bio, pour maintenir la coop bio du village »



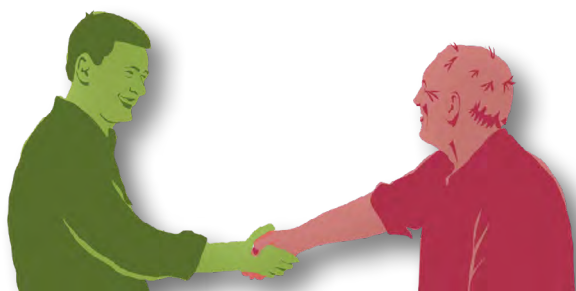
« Je souhaite transmettre à une personne s'engageant à respecter la philosophie de l'exploitation, son environnement, son rôle social »



30 agriculteur·trices souhaitent être recontacté·e·s pour échanger sur le projet de transmission, dont 71% de ceux·celles qui veulent céder immédiatement.

Pourquoi accompagner la transmission ?

- ▶ Accompagner la transmission des fermes bio, c'est faire en sorte de **ne pas perdre de fermes BIO** sur nos territoires et **sécuriser les terres et les productions** en agriculture biologique et les filières qui y sont liées.
- ▶ Aujourd'hui, les grandes fermes à transmettre ne correspondent plus aux nouveaux projets d'installation : trop de surfaces, trop gros capital, trop d'investissements. L'enjeu se trouve aussi dans la **restructuration des fermes et l'accompagnement des cédants pour accepter l'évolution** des activités de celles-ci.
- ▶ Transmettre, cela prend du temps : on estime qu'il faut **5 à 6 ans** pour se préparer et assurer une transmission « idéale ». Il est donc important de sensibiliser les producteurs en amont, pour **favoriser l'anticipation** de ces démarches et réflexions.
- ▶ La transmission est avant tout un changement de vie et un projet personnel. C'est aussi **accepter le changement**, aussi bien dans ses activités, que dans l'évolution de sa ferme et de sa vie quotidienne.
- ▶ Transmettre son activité à d'autres, ce n'est pas seulement financier ou technique, c'est aussi instaurer **une relation de confiance où la communication est primordiale**. Accompagner la transmission, c'est favoriser l'humain, les échanges et donner des clefs pour instaurer un bon relationnel avec les repreneur·e·s.
- ▶ Si la transmission est souvent un sujet délicat, le **besoin de partage et de retours d'expérience** se fait sentir, pouvant être facilités par l'animation de temps collectifs.



Merci à Maude CHATEAU pour ses illustrations.

Comment répondre aux besoins de nos agriculteurs ?

DES OUTILS PERSONNALISÉS :
accompagnement individuel, diagnostic transmission de la ferme

DES OUTILS COLLECTIFS :
échanges entre pairs, formation, soirées transmission

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION :
communication régulière, temps d'information

Un accompagnement sur **LES OUTILS DE RECHERCHE DE REPRENEURS :**
mise en lien, rédaction d'annonce, temps d'échange

Une mise à jour du **RECENSEMENT DES FERMES À TRANSMETTRE** et des besoins régulièrement

Un travail **COMPLÉMENTAIRE** avec les autres structures de l'accompagnement



Vous êtes un·e **cédant·e** et vous souhaitez être accompagné·e ?

Vous êtes une **collectivité** et vous voulez agir pour maintenir les fermes en bio sur votre territoire ?

Vous êtes un **opérateur économique bio** et vous voulez conserver votre approvisionnement ?

Contactez :

▶ **En Bourgogne :** Léocadie Yverneau
leocadie.yverneau@biobfc.org / 06 33 65 08 14

▶ **En Franche-Comté :** Marion Grandmougin,
marion.grandmougin@biobfc.org / 06 17 68 96 72

« Sans vision d'avenir positive, il n'y aura pas d'installation en nombre suffisant »

